



COMPTE-RENDU

REUNIONS TERRITORIALES → YUTZ – LE 9 FEVRIER 2018

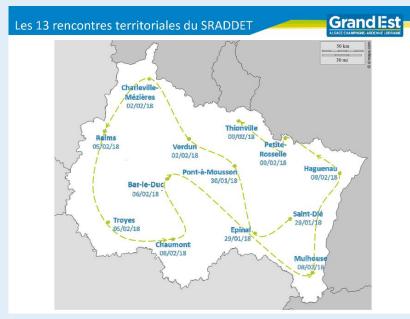
Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le

Développement Durable et l'Egalité des Territoires (SRADDET), la Région Grand Est a souhaité débuter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.
- ✓ Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs, élaboré grâce
 - au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.
- ✓ Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La réunion territoriale tenue à Yutz a rassemblé 60 personnes principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.



Accueil:

Bruno Sapin introduit la rencontre territoriale en sa qualité de Maire de Yutz et remercie l'assemblée pour sa présence en nombre à cet évènement important. Il rappelle que l'enjeu de la réunion est de construire ensemble l'avenir de la région pour renforcer son attractivité et apporter des réponses aux besoins des habitants. Le SRADDET est l'outil essentiel de la planification régionale en termes d'aménagement et ne peut être construit qu'avec les acteurs du territoire.



Démarche et Calendrier

Martine Lizola, Présidente de la commission « Aménagement des territoires » et co-Présidente du SRADDET, présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la Région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2ème trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du numérique
- 2 Structurer les territoires et consolider l'armature urbaine
- 3 Pérenniser les infrastructures de transport, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 = Préserver et reconquérir les corridors écologiques (trame verte et bleue)
- 5 . Adapter les réseaux de transport d'énergie (électricité et gaz)

Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocités entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- Rechercher les solidarités interterritoriales en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la gestion de l'eau
- B Désenclaver les territoires isolés et gommer les effets frontières



Une mobilisation collective



Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de coopération et expérimenter
- 10 = Organiser les gouvernances dans les grandes thématiques du schéma
- 11 Associer les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'implication du citoyen



PROJET



→ Questions/remarques sur les infrastructures de transports :

Concernant l'objectif 3, un représentant du Conseil départemental de la Moselle juge que l'ambition de « pérenniser » les infrastructures de transport est insuffisante car il y a aussi un besoin d'amélioration de certaines infrastructures. Il cite en exemple la problématique posée par l'A31 en direction du Luxembourg qui constitue un axe européen et interurbain fortement saturé par les déplacements pendulaires, posant des pro



interurbain fortement saturé par les déplacements pendulaires, posant des problématiques de sécurité et de mobilité pour les travailleurs transfrontaliers. Sur cet exemple spécifique, il souhaite donc que le projet d'A31bis soit pris en compte dans le SRADDET et que celui-ci aille plus loin que la pérennisation des infrastructures de ces objectifs.

Réponses: La Région est bien consciente des difficultés relatives aux mobilités tant routières que ferroviaires. Sur le ferroviaire, elle a engagé une clarification de la situation avec la SNCF et joue pleinement son rôle afin de fluidifier les dessertes transfrontalières avec le Luxembourg.

- Un représentant de la SNCF précise en effet que la nouvelle politique préconisée par SNCF Mobilités, en accord avec la Région, doit permettre de concentrer prioritairement les efforts de la Région vers les bassins de vie qui concentrent les déplacements, notamment celui de Thionville. D'ailleurs, la fréquence des trains a déjà été augmentée sur cette zone, ce qui est un bon signe, mais des efforts restent à réaliser notamment sur les infrastructures. Des travaux sont en cours de part et d'autre de la frontière afin d'améliorer les capacités ferroviaires à l'avenir, mais il est délicat de répondre précisément sur l'évolution des infrastructures car cela ne relève pas de SNCF Mobilités mais plutôt des ambitions de SNCF Réseau et de la Région.
- Le Maire de Thionville alerte sur les évolutions à prévoir à l'avenir et notamment les créations d'emplois prévisibles dans les 10 prochaines années au Luxembourg (environ 300 000 emplois potentiellement créés). Cela va nécessairement accroître les mobilités pendulaires et le besoin en capacités ferroviaires. L'amélioration et la pérennisation des infrastructures existantes ne seront donc pas suffisantes pour répondre à ces nouveaux besoins. Il s'agit donc aussi de repenser les mobilités et d'imaginer et inciter à de nouvelles formes de mobilités alternatives.

Réponses: La Région a à cœur de développer l'intermodalité et les liaisons avec le Luxembourg. Elle cofinance ainsi les projets multimodaux, tels ceux de la gare de Thionville, mais aussi les dessertes locales complémentaires. Sur la question de l'A31, le rapport Duron, intitulé « Mobilités du quotidien », propose des solutions, et la Région se bat pour que l'A31 soit un projet prioritaire pour le Gouvernement. En effet, le projet est indispensable dans la chaîne multimodale et pour assurer les flux vers le Luxembourg. Cependant, la solution n'est pas seulement d'attendre la réalisation de ce projet de long terme, mais aussi d'engager une révolution des modes de déplacements, de favoriser de nouvelles mobilités et d'expérimenter des nouveaux moyens de financement.

- Un adjoint au maire de Thionville insiste également sur les besoins importants en termes d'infrastructures nouvelles entre la Moselle et le Luxembourg, alors que les voies actuelles sont largement saturées. Du côté du Luxembourg, de nouvelles voies ont été créées et il apparaît nécessaire d'entreprendre les mêmes investissements côté français. Pour cela, la Région doit militer auprès de SNCF Réseau afin que ce projet soit prioritaire.

Réponses: La Région comprend l'enjeu primordial que représente la question des mobilités sur cette partie du territoire, notamment le long de la frontière. Les mutations du territoire sont beaucoup plus rapides, notamment les parcours résidentiels des populations, et cela modifie les structures urbaines et l'armature du territoire et amplifie les tensions sur les infrastructures de transports, ferroviaires ou routières tel l'A31. Il s'agit donc de s'adapter et d'innover en misant sur les stratégies multimodes, les mobilités douces, mais aussi en faisant évoluer les modes de vie, via le télétravail ou de nouvelles stratégies résidentielles par exemple. Pour cela, il faut aussi repenser les organisations territoriales et imaginer de nouvelles gouvernances. A titre d'exemple, les autorités organisatrices de transport ne



semblent plus adaptées et peuvent être repensées, en envisageant les mobilités de façon interrégionale, interdépartementale et transfrontalière.

→ Questions/remarques sur l'armature urbaine et l'équité territoriale :

- Le président du réseau « Entreprendre Lorraine » partage la nécessité de développer les infrastructures de transport, notamment dans le nord mosellan. Il pointe le fait qu'il faut tenir compte des particularités de chaque territoire, avec des ambitions adaptées, et veiller à mettre en œuvre un équilibre entre les territoires, sur le numérique particulièrement. Enfin, il s'interroge sur la définition du terme « armature urbaine » et l'articulation entre métropoles et EPCI.

Réponses : L'objectif concernant l'armature urbaine est de consolider le squelette régional d'agglomérations, de villes moyennes et de centres-villes et centre-bourgs qui jouent des rôles de centralité à différentes échelles, chaque polarité devant ainsi trouver sa place.



Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 Créer les conditions favorables au développement économique territorial
- 14 . Conforter l'agriculture de demain productive et de proximité
- 15 Valoriser la ressource en bois avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 Développer le mix énergétique avec les énergies renouvelables
- 17 = Généraliser les rénovations énergétiques du bâti
- 18 Valoriser les plateformes de transport multimodales (notamment le fluvial)

Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 Véhiculer une image positive du Grand Est, un récit commun
- 20 Développer le tourisme en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 Miser sur la culture comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 = Renforcer l'offre de santé et valoriser l'offre sportive et de nature
- 23 Optimiser les services de proximité et leur accès (mobilité, numérique)



Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 = Améliorer la qualité de l'air et de l'eau en lien avec la santé
- 25 Gérer la quantité de la ressource en eau
- 26 Préserver le patrimoine naturel, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 = Économiser le foncier
- 28 Adapter les capacités et la localisation des installations de traitement des déchets



PROJET



→ Questions/remarques sur la santé et l'accès aux soins :

- La Vice-présidente de la Région en charge de la santé explique que la santé est une des premières préoccupations des français en raison de son accès très inégal sur le territoire national. Il s'agit dès lors d'assurer un accès plus équitable mais aussi de mettre la santé et la prévention au cœur des politiques publiques, que ce soit en termes de bien-être, d'urbanisme, de mobilités actives ou d'environnement.



Réponses: La Région a, en matière de politiques de santé, des axes clairement définis : le soutien aux maisons de santé pour favoriser la répartition des praticiens sur le territoire (condition nécessaire mais non suffisante), l'aide aux jeunes internes pour les inciter à réaliser leurs stages dans les secteurs en déprise médicale, le développement de la e-santé et de la télémédecine, et, enfin, l'investissement dans la prévention.

→ Questions/remarques sur l'économie touristique :

Le Vice-président du Conseil régional en charge du tourisme évoque le Schéma Régional du Développement Touristique qui doit être présenté et voté prochainement. Ce schéma doit envisager une vision renouvelée du développement touristique, en prenant en compte l'économie touristique plus seulement par le paramètre de la fréquentation mais aussi par celui de la consommation. Le schéma a été réalisé dans une réelle logique de concertation avec de nombreuses rencontres organisées. Il se concentre à la fois sur la définition de destinations touristiques mais aussi sur les problématiques d'hébergement. Cinq destinations ont été définies à l'échelle régionale, en valorisant leurs spécificités et leurs identités, à partir desquelles il faudra construire une identité régionale. Ce travail permet aussi de dégager des filières touristiques thématiques (œnotourisme, itinérance (voies vertes), thermalisme, tourisme de mémoire et autres types de filières culturelles (art du verre) et naturelles). Le Schéma doit également prévoir la coopération et le lien particulier avec les régions frontalières voisines et permettre au Grand Est de rayonner dans un périmètre plus vaste.

→ Questions/remarques sur les énergies renouvelables et gestion de l'eau :

- Un président de communauté de communes incite la Région à se placer dans une logique dynamique en matière d'énergies renouvelables et de s'affirmer dans un processus de transition énergétique, notamment en accompagnant les porteurs de projets sur les questions de rénovation énergétique et d'innovation. Sur la question de l'eau, il faut veiller à la qualité de la ressource, améliorer l'efficacité des réseaux et limiter les fuites, mais aussi être vigilant quant aux problématiques de qualité de l'eau et d'assainissement, notamment dans les cités minières. Les aides sur cette question sont faibles alors même que de nombreuses communes sont confrontées à des seuils dépassant les normes européennes. L'accompagnement des collectivités, par la Région, dans l'adaptation à ces difficultés et dans une gestion maîtrisée de la ressource en eau est très important au niveau régional.

Réponses : La Région souhaite fixer un Cap ambitieux de « Région à énergie positive » à l'horizon 2050, ce qui se traduit par un double objectif de diminution des consommations énergétiques et de développement des énergies renouvelables pour que ces dernières couvrent 100% des besoins. Concernant la ressource en eau, bien que la gestion des réseaux ne relève pas de la compétence de la Région, elle travaille en lien avec les partenaires et les collectivités pour les aider dans leurs politiques de gestion.

→ Questions/remarques sur la sensibilisation des citoyens à l'environnement :

 Un vice-président de la Communauté de Communes Arc Mosellan insiste sur le besoin d'intégrer dans le projet l'ambition d'accompagner les citoyens dans les démarches d'éducation à l'environnement. Cet objectif passe notamment par le soutien aux associations qui sont souvent porteuses de ces démarches, notamment dans l'innovation, la transformation et le lien



- social. Actuellement le tissu associatif est menacé et la Région doit donc affirmer une volonté politique pour accompagner cette vie associative et les initiatives portées au niveau local.
- A titre d'exemple, un élu témoigne du projet de création d'un espace recyclerie à Thionville, en lien avec le tissu associatif et les filières de recyclage, et estime qu'il est important de soutenir ce type de projets innovants.

Réponses : La Région et les élus sont très sensibles aux questions liées au développement durable et sont conscients qu'il s'agit d'une réelle ambition à porter. Dans le cadre d'appels à projets régionaux, les associations en charge de l'éducation à l'environnement et au développement durable peuvent être soutenues et travailler avec la Région. Plus globalement, la Région intègre aussi la nécessité d'une vie associative riche et le besoin d'accompagner ce tissu vivant. Néanmoins, ce n'est peut-être pas le rôle de la Région d'apporter un soutien financier massif à l'ensemble du tissu associatif local.



- Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 Optimiser le foncier et respecter les corridors écologiques
- 30 = Paire du renouvellement urbain de qualité et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 Mettre les mobilités au cœur de l'urbanisme
- 32 Adapter l'habitat aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- Responsabiliser le citoyen, encourager les démarches participatives et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 Promouvoir l'économie circulaire pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 = Réduire, recycler et valoriser les déchets et diminuer l'exploitation des ressources
- 36 = Rechercher l'efficacité énergétique industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des bassins industriels et l'agriculture de demain
- 38 = Réinventer le modèle économique des transports et préparer ses évolutions

Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi

aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.

- 39 = Promouvoir les mobilités nouvelles, durables et solidaires
- 40 Devenir une référence en matière de logistique de demain





PROJET



→ Questions/remarques sur le système de transport

- Un élu promeut le système du « Monorail Personnel Rapid transit » afin de permettre des bonnes liaisons entre Thionville et Luxembourg.



Réponses : Cette piste avait déjà été présentée lors du séminaire transversalité par Vincent Bertrand, économiste, et il ne faut pas l'écarter car il s'agit d'un système intéressant.

- Le Maire de Thionville explique qu'en termes de nouveaux modèles de transports et de mobilités, il faut dissocier mobilité et transport. Il faut ainsi s'orienter vers de nouvelles formes de transport innovant, par exemple en accentuant les politiques en faveur du covoiturage (parkings, mise en relation, etc.), ce qui permettrait sur l'axe Thionville-Luxembourg d'augmenter le nombre de voyageur par voiture (actuellement 1,1). Toutes ces questions de l'économie partagée, de la mobilité et de la santé doivent être des axes de travail pour le pôle métropolitain en lien avec Luxembourg.

Réponses: Il faut que le territoire et la Région agissent ensemble, en partenariat et non en opposition. Pour cela, il s'agit de faire émerger des projets à l'échelle des organisations de transports, et faire preuve d'innovation.

Par ailleurs, la spécificité transfrontalière du Grand Est impose de développer l'apprentissage des langues étrangères dès le plus jeune âge pour participer à un changement de société, rassembler le Grand Est et fournir une ambition collective rendant la Région plus visible, avec une image renouvelée au cœur de l'Europe.

Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 16 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 68,8% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 1,7% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 29,5% (20,7%) ne se prononcent pas.